



ATELIER

#50

Comment déployer en région la filière à Responsabilité Elargie des Producteurs Produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment < PMCB ?



Mardi 23 juin 2023 > Visioconférence

INTERVENANTS

103

Participants connectés

- OCA Bâtiment VALOBAT - Jérôme D'ASSIGNY jerome.dassigny@valobat.fr
- OCA Bâtiment VALDELIA - Vanessa Gourdon vanessa.gourdon@valdelia.org
- REGION SUD / ORD&EC – Barbara CHOLLEY bcholley@maregionsud.fr
- REGION SUD – Arthur de CAZENOVE – adecazenove@maregionsud.fr

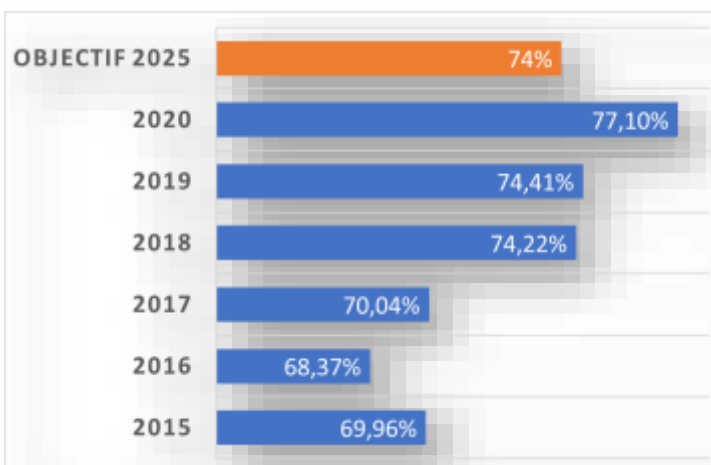
DECHETS DE CHANTIERS ISSUS DU BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (BTP) / DONNEES 2020



Quelques chiffres

Un secteur économique producteur des **3/4** de la quantité de déchets en région Provence-Alpes Côte d'Azur.

- ➔ **17 millions** de déchets issus de chantiers du BTP sont produits par le secteur du BTP en 2020. **15 millions de tonnes** de ces déchets sont **valorisés**, soit près de **77 %** du gisement produit **en région**.
- ➔ Les **responsables** de la production des déchets de chantiers sont les **maîtres d'ouvrages**. Le montant des travaux de la **commande publique** représente **2 757 M€ TTC**.
- ➔ Les **acteurs impliqués** dans le processus de **gestion** (traçabilité, tri, transport), et de **traitement** (recyclage, valorisation, traitement) des déchets de chantiers sont des **entreprises du bâtiment et des travaux publics 66 850 Etablissements** (dont **66 000** dans le secteur du Bâtiment),
- ➔ **122 770 salariés - 10,8 Milliards d'€** de Chiffre d'Affaire en 2020.



2020 : Taux de valorisation de 77 % des déchets issus de chantiers (Déchets inertes + Déchets non dangereux)

Objectifs de valorisation : 70 % en 2020 fixé par la réglementation, **74 % en 2025**, fixé dans le SRADDET.

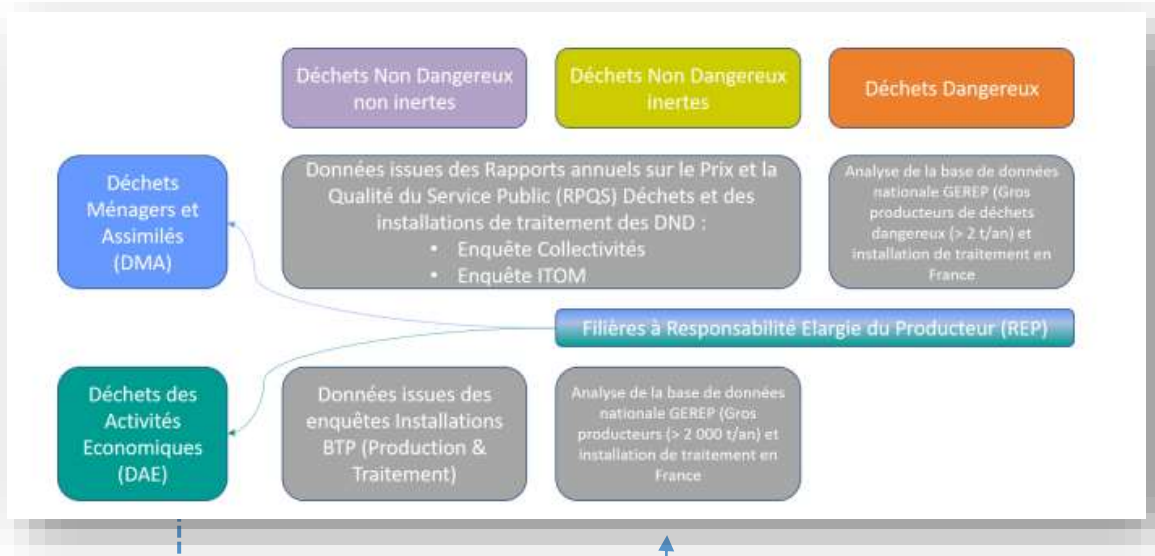
A l'échelle des départements ce taux est atteint pour tous les départements (de 70 % à 91 %) excepté pour le département des Alpes Maritimes (53% en 2020). Cela se répercute à l'échelle des Bassins de 59 % (Bassin Azuréen) à 87 % pour les bassins Alpains et Provençal.

Source ORD&EC : [VOIR LA FICHE](#)



ATELIER

LIER



800 installations, des enquêtes annuelles auprès de très nombreux operateurs !!

Présentation REGION
Contexte et Enjeux



Les chiffres clés en région - Déchets issus de chantiers du BTP / REP PCMB

- > 10 % des quantités de déchets non dangereux non inertes
- Et > 10% des déchets inertes produits en région (ménages et activités économiques)



ATELIER

#50

BTP : chiffres clés en termes d'ECONOMIE



BTP : chiffres clés en termes de DECHETS



Etude de préfiguration de la REP PMCB
gisement de : 42 Mt
(- 32 Mt de DI et 9, 8 Mt de DND non inertes)



BTP : chiffres clés en termes de RESSOURCES



Sources : [Observatoire régional des déchets et de l'Economie circulaire Provence Alpes Côte d'Azur](#)

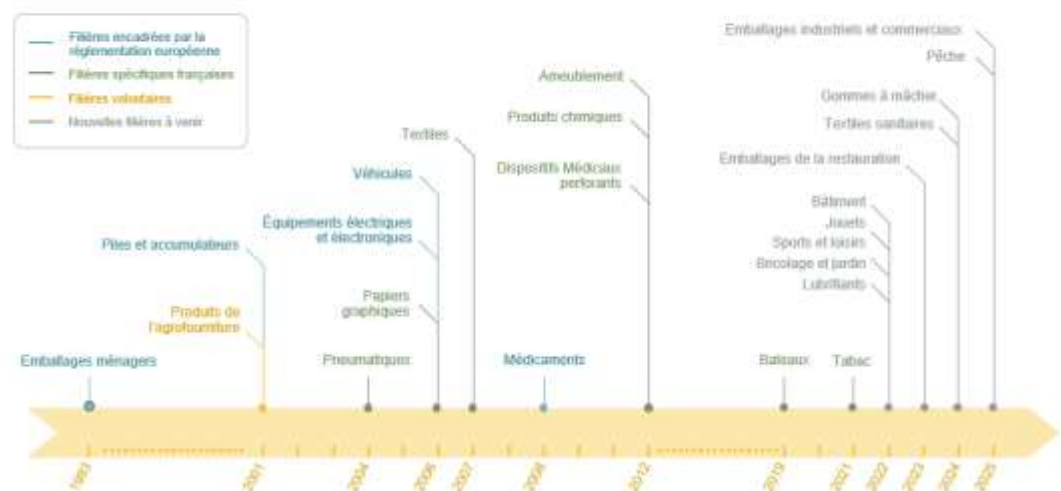




Qu'est-ce que la REP ? (1/2)



Qu'est-ce que la REP ? (2/2)



.....PRINCIPES ET OBJECTIFS DE LA FILIERE REP

- Une REP pour les produits et matériaux de la construction (bâtiment) voulue par la loi AGECE (fév. 2020)
- Depuis le 1^{er} mai 2023, les produits et matériaux visés par la REP supportent le **montant de l'éco-contribution**
- Lutter contre les dépôts sauvages en proposant un **réseau de points de reprise sans frais des déchets triés** pour les détenteurs non ménagers, grâce à la couverture des coûts par les éco-organismes.
 - Distributeurs/négoces
 - Déchèteries professionnelles et plateformes pour les inertes
 - Déchèteries publiques
- Développer **l'économie circulaire** en augmentant les taux de collecte, de réemploi et de recyclage :
 - Selon des objectifs spécifiques par catégorie et par matériau
 - Selon une progressivité qui démarre en 2023
- Développer **l'éco-conception** des produits et matériaux mis en marché

A
TE
LIER

#50



ATELIER

L'[OCA Bâtiment](#) a été créé par les [quatre éco-organismes](#) agréés pour la REP PMCB



ORGANISME COORDINATEUR

- Une SAS avec 4 associés : [Ecomaison](#), [Ecominéro](#), [Valdélia](#) et [Valobat](#)
- Un agrément délivré par arrêté le 17 février 2023 jusqu'à fin 2024
- Deux grandes missions principales :
 - Assurer l'équilibrage de la filière : faire respecter les obligations de collecte à due proportion de la part de marchés Amont
 - Porter des sujets d'intérêt commun :
 - Les standards communs de collecte séparée et de collecte conjointe,
 - Les exigences communes de traçabilité,
 - La mise en œuvre et le déploiement du maillage dans les territoires et du service
 - Gestion des dépôts sauvages et des déchets interdits (amiante)
 - Elaboration du contrat-type unique pour les collectivités
 - Etudes (critères d'éco-modulations, reprise chantiers, substances dangereuses, etc.)

Les réalisations à date :

- Des standards de matériaux discutés en Comité technique opérationnel (CTO)



Revoir cet Atelier

- <https://www.lifeipsmartwaste.eu/>
- [Supports de l'atelier LIFE SMART WASTE N°50](#)
- [Voir le REPLAY de l'Atelier N° 50](#)

#50